

Activité : L'intérêt d'une étude
Le baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis

Thème

- Pôle méthodologie/Comment les études scientifiques en santé-social contribuent-elles à la connaissance d'une population ?/L'étude au service de l'action

**Compétences/
capacités**

- Argumenter l'intérêt d'une étude à la connaissance de l'état de santé ou d'un fait social, à l'élaboration d'un projet ou de son évaluation.

Objectifs

- S'informer sur la discrimination
- Se familiariser avec le vocabulaire de la démarche d'étude
- Comprendre la notion de démarche

**Savoirs
associés**

- Démarche
- Méthode de recueil de données
- Outils de recueil de données

**Modalités
pédagogiques**

- Travail de groupe
- Attendus dans les éléments de réponse : description des composantes de l'étude + liens entre les données recueillies et les objectifs à court puis à long terme.

Outils TICE

- /

Durée

- 2 heures

Pj : Diaporama

Capsules ou vidéos

Article de presse

Mur virtuel

Activité 1 : L'intérêt d'une étude

Capacité travaillée : Argumenter l'intérêt d'une étude à la connaissance de l'état de santé ou d'un fait social, à l'élaboration d'un projet ou de son évaluation.

1 : Montrer l'intérêt du baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis

Baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis

Le Département a souhaité connaître l'ampleur de l'expérience des discriminations vécue par ses habitant.e.s, ainsi que leur ressenti face à ce phénomène. [...] Oui, les discriminations existent, et quoi de mieux pour le prouver qu'un « baromètre » pour prendre une photographie de l'état des discriminations, avec pour terre d'étude le département de la Seine-Saint-Denis, dont la population, par ses caractéristiques sociodémographiques, semble être encore plus exposée aux actes discriminatoires.

[...] Pour lutter contre toutes ces formes d'inégalités, les collectivités ne peuvent être laissées livrées à elles-mêmes, même si elles doivent largement y prendre leur part. Nous avons besoin d'un engagement véritable de l'État, alors que le gouvernement avait annoncé la mise en place d'un plan national de lutte contre les discriminations pour le mois de février dernier. Ce plan, nous l'attendons toujours, et nous espérons rappeler le gouvernement à ses engagements avec la publication de ce baromètre attestant de l'urgence de la situation.

Méthodologie

Le Département a confié à l'institut Harris Interactive la réalisation de ce baromètre. Il a été réalisé via une enquête téléphonique du 18 juin au 9 juillet 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus habitant en Seine-Saint-Denis.

L'enquête a été conduite sur la base d'un questionnaire de 11 questions visant à identifier la perception des discriminations des répondant.e.s ainsi que leur expérience personnelle des discriminations.

Discriminations, de quoi parlons-nous ? Les discriminations sont définies juridiquement comme un traitement défavorable en raison de l'un des critères reconnus par le droit européen et français dans l'une des situations visées par la loi. Elles peuvent être directes ou indirectes.

Les critères reconnus par la loi sont l'âge, le sexe, l'origine, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation ou une prétendue race, la grossesse, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les opinions politiques, les activités syndicales, la croyance réelle ou supposée dans une religion, la situation de famille, le patronyme, l'apparence physique, les mœurs, le lieu de résidence, la perte d'autonomie, la vulnérabilité économique, la capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français et la domiciliation bancaire.

Les situations visées par la loi sont :

- L'accès à l'emploi, la carrière, le licenciement
- La rémunération et les avantages sociaux

- L'accès aux biens et services privés (logement, crédit, loisirs)
- L'accès aux biens et services publics
- L'accès à un lieu accueillant du public
- L'accès à la protection sociale
- L'éducation et la formation.

Le terme « discrimination » communément utilisé par la population dépasse ce cadre juridique strict et désigne plus largement le sentiment de discrimination. D'un point de vue méthodologique, le baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis a interrogé les répondant.e.s sur la base du terme « discrimination » dans son sens commun.

[...] Les résultats de l'enquête sont à apprécier d'un point de vue du ressenti des discriminations plutôt que sur approche strictement légale du terme.

Discriminations : le Département de la Seine-Saint-Denis publie une étude inédite

Alors que les événements et manifestations de ces dernières jours ont de nouveau mis en lumière les discriminations dont est victime une partie de nos concitoyen.ne.s, le Département de la Seine-Saint-Denis publie ce jour les résultats d'un baromètre sur les discriminations perçues ou vécues par les habitant.e.s du département. Cette étude montre notamment que 9 jeunes sur 10 pensent qu'en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées par la police et la justice.

Réalisé par Harris Interactive auprès de 1004 habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis, ce baromètre montre que près de 6 habitant.e.s sur 10 de la Seine-Saint-Denis (56%) déclarent avoir été victimes de discrimination durant ces cinq dernières années. Un tiers (33%) disent avoir eu le sentiment d'être discriminé.e.s spécifiquement parce qu'ils.elles habitent en Seine-Saint-Denis. 42% des personnes interrogées jugent par ailleurs que les discriminations ont augmenté durant ces cinq dernières années.

Plus de 80% des répondant.e.s déclarent que la couleur de peau, la religion, le quartier d'habitation sont des facteurs principaux de discrimination

L'étude menée permet de faire émerger quatre causes de discriminations principales, perçues ou vécues par les habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis. Fait notable, celles-ci sont d'autant plus importantes chez les 18-24 ans que dans le reste de la population.

- **L'origine ou la couleur de peau** : 87% des personnes sondées estiment que des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis sont discriminé.e.s pour cette raison. Près d'un tiers (32%) déclarent avoir été elles-mêmes victimes durant ces 5 dernières années (dont 23% de manière répétée). Un chiffre qui s'établit à 43% pour les 18-24 ans.
- **La religion** : 84% des personnes sondées estiment que des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis sont discriminé.e.s pour cette raison. 17% déclarent avoir été victimes durant ces cinq dernières années (dont 13% de manière répétée). Ce chiffre s'établit à 24% pour les 18-24 ans.
- **Le quartier d'habitation** : 83% des répondant.e.s estiment que les discriminations en raison du quartier d'habitation existent en Seine-Saint-Denis, et 74% indiquent qu'elles sont fréquentes. 28% disent en avoir été victimes durant ces cinq dernières années (dont 20% de manière répétée). Ce chiffre s'établit à 43% pour les 18-24 ans.

Si les trois premiers critères se détachent nettement, les habitant.e.s identifient en outre un panel de critères exposés aux discriminations. Parmi ces critères, il y en particulier celui de l'orientation sexuelle : 75% des répondant.e.s estiment que des personnes sont discriminées pour cette raison.

Des discriminations en particulier dans les domaines de la police/justice mais aussi de l'emploi et du logement

Le Baromètre Harris Interactive pointe également trois domaines dans lesquels les discriminations vécues ou perçues sont les plus représentées.

- **La police et la justice** sont les services publics cités en premiers dans lesquels des discriminations seraient à l'œuvre. Ainsi 81% des répondant.e.s pensent qu'en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées par la police et la justice. Un avis partagé par près de 9 jeunes sur 10 (88%). A ce titre, les annonces du Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner lundi 8 juin ne semblent pas suffisantes, et un plan antiracisme dans la police paraît nécessaire.
 - **Le monde du travail** apparaît comme un espace particulièrement à risque en matière d'actes discriminatoires pour les répondant.e.s, tant lors de l'étape de la recherche d'un emploi, puisque 88% des répondant.e.s estiment que des personnes sont discriminées à ce moment, que dans le monde du travail en général, pour 87% des répondant.e.s.
 - **La recherche d'un logement** est également une étape critique puisque 85% des répondant.e.s estiment que des personnes sont discriminées dans ce contexte.
- [...]

<https://seinesaintdenis.fr/>